

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS924

présenté par
M. Monnet et M. Dharréville

ARTICLE 12

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de suppression vise d'une part à désapprouver la part croissante des exonérations de cotisations sociales et d'autre part à souligner la part importante d'exonérations qui demeure non compensée par l'État.